

COMMUNIQUE DE PRESSE – 15 décembre 2016

CREDIT D'IMPÔT INTERNATIONAL : FILM FRANCE, LA FICAM ET LE SPFA ALERTENT
LES PARLEMENTAIRES

La FICAM, FILM FRANCE et le SPFA alertent les parlementaires sur les conséquences catastrophiques des amendements **528 et 571 au PLF** qui prévoient **la suppression du crédit d'impôt international pour les dépenses d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles engagées par des entreprises de production exécutives** (crédit d'impôt cinéma international) à compter du 1^{er} janvier 2017 et sur les répercussions qu'ils emporteraient sur l'économie du cinéma et de l'audiovisuel français.

La disparition de ce dispositif - outre qu'elle priverait la France d'un puissant et efficace levier d'attractivité dans un environnement international très concurrentiel - occasionnerait **de véritables sinistres industriels pour les sociétés françaises actuellement engagées dans des productions ambitieuses.**

Elle enverrait par ailleurs **un signal catastrophique aux investisseurs étrangers** sur l'attractivité du territoire français et sur son instabilité législative et réglementaire.

Depuis son entrée en vigueur en 2009, le crédit d'impôt international a :

- attiré plus de **140 projets**, tous genres confondus (cinéma, télévision, FVX, animation, prise de vues réelles), issus du monde entier,
- généré près de **700 M€ de dépenses sur le territoire**,
- permis la création de **130 000 journées de travail par an**,
- contribué au **rayonnement de la France**, de son patrimoine et son territoire à travers le monde grâce à des films emblématiques tels « Midnight in Paris » et « Magic in the Moonlight » de Woody Allen, « Hugo Cabret » de Martin Scorsese, « Tamasha » d'Ali Imtiaz, « Befekre » d'Aditya Chopra, « Dunkirk » de Christopher Nolan ou les séries « Marseille », « Meurtres au paradis » et « Riviera ».

Sans le crédit d'impôt, aucun de ces projets ne se serait tourné en France !

- **consolidé la filière française de l'animation** qui s'est hissé aux premiers rangs mondiaux, notamment avec le succès exceptionnel de l'implantation, à Paris, de la société Illumination Mac Guff productrice, pour la major Universal, des succès mondiaux **Moi, moche et méchant, Les Minions...** qui ont généré plus de 3 milliards d'euros de recettes dans le monde.

Sans oublier les sociétés TeamTO, Gaumont Animation, Cube Créative, 2 Minutes ou encore Mikros, fleurons de l'animation française engagés auprès de sociétés américaines telles Disney, Netflix, Dreamworks ou Paramount.

Dans le seul secteur de l'animation, pas moins de **1 400 emplois sont directement menacés de disparition avec cette mesure, soit le quart des effectifs du secteur**. Une telle saignée et la disparition de studios majeurs entraîneraient la déstabilisation complète de l'écosystème du secteur.

En effet, les studios travaillant pour le compte des grands studios américains seront en danger mortel car ils devront prendre à leur compte le manque à gagner lié à la disparition dès 2017 du crédit d'impôt international pour les productions en cours.

Des années d'efforts déployés par les professionnels pour les convaincre de venir travailler en France seraient réduites à néant.

La suppression du crédit d'impôt international serait une mesure fondamentalement incohérente, alors que le mécanisme a montré toute son efficacité, qu'il ne présente aucun effet d'aubaine et qu'il offre un retour globalement positif pour l'Etat (chaque euro de crédit d'impôt équivaut à 7 euros de dépenses sur le territoire et 2,7 euros de retombées fiscales et sociales pour l'Etat).

La FICAM, FILM France et le SPFA demandent à ce que, conformément à ce qui a été validé en première lecture par l'Assemblée Nationale, le dispositif soit prorogé jusqu'en 2019.

Film France

Film France réunit le réseau des commissions du film et a pour mission de promouvoir les tournages, la post-production et l'animation en France.

Contact :

Valérie Lépine-Karnik, déléguée générale
06 62 58 96 95 / valerie@filmfrance.net

La FICAM - Fédération des industries du Cinéma, de l'Audiovisuel et du Multimédia

La FICAM est une organisation professionnelle française, qui regroupe près de 150 entreprises dont l'activité couvre l'ensemble des métiers et du savoir-faire technique de l'image et du son. Ces entreprises représentent un chiffre d'affaires global de 1 milliard d'euros et emploient plus de 10 000 salariés.

Contact :

Ficam – Jean-Yves Mirski, délégué général :
06 17 01 14 03 / jean-yves.mirski@ficam.fr

Le SPFA

Le Syndicat des Producteurs de Films d'Animation rassemble les studios et producteurs délégués d'œuvres d'animation (longs métrages et séries TV) installés sur le territoire français et a pour mission de promouvoir et de défendre le secteur de l'animation en France qui emploie plus de 5 000 personnes.

Contact :

SPFA – Stéphane Le Bars, délégué général :
06 60 23 53 96 / s.lebars@spfa-france.fr